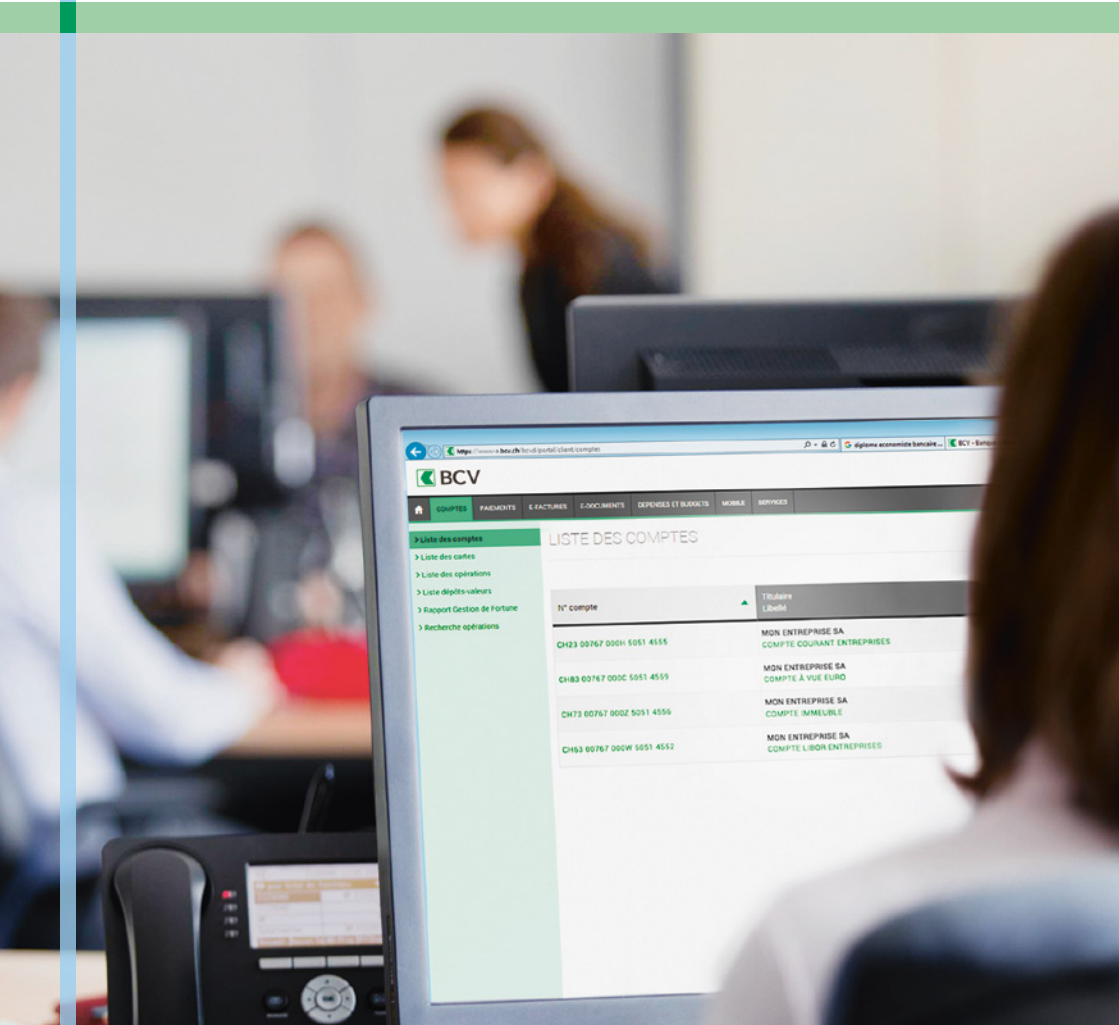


CLIENTÈLE ENTREPRISES

Tarifs et conditions des prestations

Valables dès le 1^{er} janvier 2019



N° compte	Titulaire Libellé
CH23 00767 0001 5051 4555	MON ENTREPRISE SA COMpte COURANT ENTREPRISES
CH83 00767 0006 5051 4559	MON ENTREPRISE SA COMpte À VUE EURO
CH73 00767 0002 5051 4556	MON ENTREPRISE SA COMpte IMMEUBLE
CH63 00767 000W 5051 4552	MON ENTREPRISE SA COMpte LIBOR ENTREPRISES

La BCV met à votre disposition cette brochure regroupant les tarifs et conditions applicables à vos opérations bancaires.

Les taux d'intérêt des comptes sont publiés en agence et sur la page internet www.bcv.ch/tarifspme.

Pour toute demande d'information complémentaire, le Point Contact Entreprises est à votre disposition au 0844 228 228 du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00.

Informations générales

Les tarifs sont appliqués en francs suisses ou contre-valeur en monnaie étrangère.

L'impôt anticipé de 35% est prélevé sur les comptes à partir d'un montant brut des intérêts de 200 francs ou si le compte est bouclé plusieurs fois par année civile.

La TVA, actuellement de 7,7%, est facturée en sus lorsque cela est mentionné, pour les clients domiciliés en Suisse ou au Liechtenstein. Certaines prestations, notamment la location de safes et la vente de calculettes BCV e-code, sont toujours soumises à la TVA.

Les taux d'intérêt et les tarifs sont disponibles sur notre site.



www.bcv.ch/tarifspme

Les taxes et les frais prélevés par les sociétés de messagerie, La Poste ou les banques sont reportés sur le donneur d'ordre ou le bénéficiaire. Le coût des prestations particulières est débité au donneur d'ordre, selon l'ampleur des services fournis. Pour l'expédition du courrier, la Banque répercute les frais de port par enveloppe (pour les comptes soumis à ce type de frais).

Sommaire

Comptes entreprises	4
Packages PME	6
Comptes de placement des surplus de liquidités	8
Cartes bancaires	10
Trafic des paiements	13
Opérations en espèces	15
Location de safes	16
Chèques	17, 22
Effets de change	18, 22
Autres frais	19

Comptes entreprises

	Compte courant Entreprises ¹	Compte Trésorerie Entreprises	Compte à vue Euro	Compte Immeuble
Clientèle concernée	Indépendants, petites et moyennes entreprises	Indépendants, petites et moyennes entreprises	Indépendants et petites et moyennes entreprises actifs à l'international	Propriétaires et gérants de biens immobiliers
Conditions de retrait	Sans limite de retrait	Sans limite de retrait	Sans limite de retrait	Sans limite pour les opérations liées à la gestion d'un bien immobilier (6 mois de préavis pour toute autre opération)
Prestations disponibles				
Carte bancaire	Carte Maestro ²	Carte Maestro ²	Carte Maestro ²	-
Cotisation annuelle	CHF 40	CHF 40	CHF 40	-
Trafic des paiements				
Opération BCV-net en Suisse en CHF	Sans frais d'opération	Sans frais d'opération	Sans frais d'opération	Sans frais d'opération
Ordre BCV-top en Suisse en CHF	CHF 0,40 par bulletin de versement	CHF 0,50 par bulletin de versement	CHF 0,40 par bulletin de versement	Offert
Ordre de paiement papier	CHF 10 les 3 premiers par trimestre, au-delà CHF 25 par opération	CHF 10 les 3 premiers par trimestre, au-delà CHF 25 par opération	CHF 10 les 3 premiers par trimestre, au-delà CHF 25 par opération	Offert

¹ Conditions valables également pour le compte Trésorerie Corporation de droit public

² Frais liés à l'utilisation: voir page 10

	Compte courant Entreprises ¹	Compte Trésorerie Entreprises	Compte à vue Euro	Compte Immeuble
Opérations				
Retrait aux guichets	Sans frais les 3 premiers par trimestre, au-delà CHF 5 par opération	Sans frais les 3 premiers par trimestre, au-delà CHF 10 par opération	Sans frais les 3 premiers par trimestre, au-delà CHF 5 par opération	Offert
Opération au crédit du compte	Sans frais d'opération	Sans frais d'opération	Sans frais d'opération	Sans frais d'opération
Relevés				
Relevé de bouclément	CHF 3,50 par page A4	CHF 3,50 par page A4	CHF 3,50 par page A4	Offert
Relevé en capital	CHF 3,50 par page A4	CHF 3,50 par page A4	CHF 3,50 par page A4	Offert
Avis d'écriture	Offert	Offert	Offert	Offert
Frais d'écriture	CHF 0,50 par ligne d'écriture sur le relevé	CHF 0,50 par ligne d'écriture sur le relevé	CHF 0,50 par ligne d'écriture sur le relevé	Offerts
Bouclément				
Fréquence	Trimestriel	Trimestriel	Trimestriel	Semestriel ²

Autres opérations

Voir tarifs du trafic des paiements (page 13)

¹ Conditions valables également pour le compte Trésorerie Corporation de droit public

² Trimestriel si débiteur

Package PME

	Package Basic PME	Package Electronic PME
Clientèle concernée	Petites entreprises et indépendants ¹	Petites entreprises et indépendants ¹
Forfait mensuel	CHF 4 par mois (gratuit la première année pour les entreprises de moins de 2 ans ²)	CHF 8 par mois (gratuit la première année pour les entreprises de moins de 2 ans ²)
Conditions de retrait	Sans limite de retrait	Sans limite de retrait
Cartes Maestro		
Cotisation annuelle	Incluse dans le forfait ³	Incluse dans le forfait ³
Retrait CHF/EUR aux bancomats BCV et des autres banques cantonales	Sans frais d'opération	Sans frais d'opération
Trafic des paiements		
Opération BCV-net en Suisse en CHF	45 paiements par trimestre compris dans le forfait, au-delà CHF 0,50 par paiement	150 paiements par trimestre compris dans le forfait, au-delà CHF 0,30 par paiement
Ordre BCV-top en Suisse en CHF	CHF 1 par bulletin de versement	CHF 0,50 par bulletin de versement
Ordre de paiement papier	CHF 10 par opération	CHF 10 par opération
Opérations		
Retrait aux guichets	3 retraits compris dans le forfait, au-delà CHF 5 par retrait	3 retraits compris dans le forfait, au-delà CHF 5 par retrait
Opération au crédit du compte	Incluse dans le forfait	Incluse dans le forfait

¹ Un seul package est autorisé par client

² Soumis à conditions, voir sur www.bcv.ch/package

³ Une carte disponible par titulaire

	Package Basic PME	Package Electronic PME
Bulletins de versement		
Bulletin de versement personnalisé (bulletin rouge)	50 bulletins inclus par an	100 bulletins inclus par an
Page de facture avec BVR (bulletin orange)	2000 bulletins inclus par an	5000 bulletins inclus par an
Relevés et avis		
Relevé de bouclement	Relevé électronique: inclus dans le forfait	Relevé électronique: inclus dans le forfait
	Relevé papier: CHF 3,50 par page A4	Relevé papier: CHF 3,50 par page A4
Relevé en capital	CHF 3,50 par page A4	CHF 3,50 par page A4
Avis d'écriture	Avis électronique: inclus dans le forfait	Avis électronique: inclus dans le forfait
	Avis papier: CHF 1 par avis	Avis papier: CHF 1 par avis
Frais d'écriture	Inclus dans le forfait	Inclus dans le forfait
Bouclement		
Fréquence	Trimestriel	Trimestriel

Comptes de placement des surplus de liquidités

	Compte Placement Entreprises	Compte Libor Entreprises	Compte Epargne Euro
Clientèle concernée	Indépendants, petites et moyennes entreprises	Indépendants, petites et moyennes entreprises	Indépendants et petites et moyennes entreprises actifs à l'international
Conditions de retrait	CHF 100 000 par année, au-delà préavis de 3 mois Un seul compte est autorisé par client	Seules les opérations de compte à compte sont autorisées	EUR 10 000 par mois, au-delà, préavis de 3 mois
Prestations disponibles			
Carte bancaire	Carte de versement	–	Carte Maestro ¹
Cotisation annuelle	Offerte	–	CHF 40
Opérations			
Débit ou retrait	6 opérations gratuites par année, au-delà CHF 5 par opération	6 débits électroniques autorisés par trimestre en faveur du compte courant sans frais d'opération, au-delà CHF 25 par opération. Autres débits exceptionnels: CHF 25 dès la première opération.	Seuls les retraits aux guichets sont facturés: agio/disagio de 1%, minimum CHF 20

¹ Frais liés à l'utilisation: voir page 10

	Compte Placement Entreprises	Compte Libor Entreprises	Compte Epargne Euro
Relevés			
Relevé de bouclément	Offert	Offert	Offert
Relevé en capital	CHF 3,50 par page A4	CHF 3,50 par page A4	CHF 3,50 par page A4
Avis d'écriture	Offert	Offert	Offert
Frais d'écriture	Offerts	Offerts	Offerts
Bouclément			
Fréquence	Annuel ¹	Trimestriel	Annuel ¹

¹ Trimestriel si débiteur

Cartes bancaires¹

	Maestro	Visa/World Mastercard® Argent	Visa/World Mastercard® Or	Carte de versement
Clientèle concernée	Indépendants, petites et moyennes entreprises	Indépendants ²	Indépendants ²	Commerçants
Cotisation annuelle carte principale	CHF 40	CHF 100	CHF/EUR/USD 200	Offerte
Cotisation annuelle carte supplémentaire	CHF 40	Décompte commun: CHF 25 Décompte séparé: CHF 50	Décompte commun: CHF 50, EUR/USD 100 Décompte séparé: CHF 75	Offerte
Carte de remplacement (en cas de perte/vol)	CHF 40	CHF 20	Offerte	Offerte
Remplacement du code NIP	CHF 5	Offerts	Offerts	–
Frais de blocage (en cas de perte/vol ou d'arriéré de paiement/dépassement du compte)	CHF 20 par blocage	Offerts	Offerts	–

¹ L'octroi et l'utilisation de ces cartes sont soumis à des conditions spécifiques. Pour plus de détails, veuillez vous adresser à votre conseiller BCV ou au Point Contact Entreprises au 0844 228 228.

² Les tarifs des Corporate Card et Business Card pour les PME sont disponibles sur le site de notre partenaire VISECA (www.viseca.ch).

	Maestro	Visa/World Mastercard® Argent	Visa/World Mastercard® Or	Carte de versement
Limites	Limites journalière et mensuelle selon besoins du client	Limite mensuelle CHF 10 000 max.	Limite mensuelle CHF 100 000 max.	Seuls les versements sont possibles et exécutés sans frais
Achat en CHF (ou dans la monnaie de la carte pour les cartes de crédit)	Sans frais	Sans frais	Sans frais	–
Achat en monnaie étrangère ou à l'étranger	CHF 2 par opération	Montant au cours de la devise +1,75% de frais de traitement	Montant au cours de la devise +1,75% de frais de traitement	–
Achat en CHF à l'étranger	–	Montant +1,75% de frais de traitement	Montant +1,75% de frais de traitement	–
Retrait de CHF/EUR aux bancomats BCV et des autres banques cantonales	Sans frais	4% du montant ¹ , min. CHF 10 Avec débit direct: sans frais	4% du montant ¹ , min. CHF 10 Avec débit direct: sans frais (uniquement carte en CHF)	–

¹ Conversion au cours de vente devises

	Maestro	Visa/World Mastercard® Argent	Visa/World Mastercard® Or	Carte de versement
Retrait de CHF aux bancomats d'autres banques en Suisse	CHF 3 par opération	4% du montant ¹ , min. CHF 10 Avec débit direct: CHF 3	4% du montant ¹ , min. CHF 10 Avec débit direct: CHF 3	–
Retrait d'EUR aux bancomats d'autres banques en Suisse	CHF 5 par opération ¹	4% du montant ¹ , min. CHF 10 Avec débit direct: CHF 3	4% du montant ¹ , min. CHF 10 Avec débit direct: CHF 3	–
Retrait aux bancomats à l'étranger	CHF 5 + 0,5% du montant ¹	4% du montant ¹ , min. CHF 10	4% du montant ¹ , min. CHF/EUR/USD 10	–
Retrait aux guichets à l'étranger	–	4% du montant ¹ , min. CHF 10	4% du montant ¹ , min. CHF/EUR/USD 10	–
Envoi postal	Envoi carte par courrier recommandé: – en Suisse (optionnel): tarif postal – à l'étranger: CHF 15	Envoi facture papier: CHF 2 par facture	Envoi facture papier: CHF 2 par facture	–

¹ Conversion au cours de vente devises

Trafic des paiements

	Tarifs
Paielements en Suisse en CHF	
Opération BCV-net (y compris ordre permanent BCV-net et fichier de paiements)	Selon conditions liées au type de compte A défaut, sans frais d'opération
Ordre BCV-top	Selon conditions liées au type de compte A défaut, sans frais d'opération
Ordre de paiement papier	Selon conditions liées au type de compte A défaut, sans frais d'opération
Ordre permanent papier	Sans frais d'opération
Paielement par débit LSV+	Sans frais d'opération
Paielement par e-facture	Sans frais d'opération
Liste de paiements papier	CHF 2,50 par paiement
Ordre interbanques	Le tarif des opérations BCV-net est applicable
Ordre de paiement urgent	Majoration de CHF 20 par ordre
Ordre de paiement par téléphone	Majoration de CHF 20 par ordre

Tarifs

Paievements à l'étranger ou en Suisse en monnaie étrangère

Opération BCV-net (y compris ordre permanent BCV-net et fichiers de paievements)	Standards SEPA ¹ : sans frais Hors standards SEPA: CHF 6 par paievement si les frais sont partagés ²
Frais d'opération en sus	Selon conditions liées au type de compte A défaut, sans frais d'opération
Ordre de paievement papier Frais d'opération en sus	CHF 10 par exécution Selon conditions liées au type de compte A défaut, sans frais d'opération
Ordre permanent papier	CHF 10 par exécution
Ordre interbanques	Le tarif des opérations BCV-net est applicable
Ordre de paievement urgent	Majoration de CHF 20 par ordre
Ordre de paievement par téléphone	Majoration de CHF 20 par ordre

¹ Standards SEPA:

- paievement en euros vers une banque membre SEPA (voir liste des banques membres sous www.bcv.ch/sepa)
- indication de l'IBAN du bénéficiaire
- indication du BIC de la banque bénéficiaire
- ordre «frais partagés» (SHA)
- sans saisie d'informations dans le champ «Communication à la BCV».

² Options de frais à choix du donneur d'ordre:

- Frais partagés (SHA): option par défaut. Le donneur d'ordre paie les frais liés au paievement facturé par la BCV. Le bénéficiaire paie les frais de sa banque et les éventuels frais des établissements intermédiaires.
- Frais à la charge du bénéficiaire (BEN): le donneur d'ordre est exonéré des frais de la BCV liés au paievement. Les frais sont intégralement facturés au bénéficiaire, de même que les frais de sa banque et les éventuels frais des établissements intermédiaires.
- Frais à la charge du donneur d'ordre (OUR): le donneur d'ordre est facturé des frais de la BCV (min. CHF 26 par paievement), des frais de la banque du bénéficiaire et des éventuels frais des établissements intermédiaires.

Opérations en espèces

	Tarifs
Opération au guichet	
Retrait en CHF	Selon conditions liées au type de compte A défaut, sans frais d'opération
Versement en CHF	Sans frais d'opération
Retrait/versement en monnaie étrangère depuis/ sur un compte dans la même monnaie	Agio/disagio: 1%, min. CHF 20
Retrait/versement depuis/ sur un compte d'une autre banque cantonale	CHF 10 par opération
Opération de change	
Par débit d'un compte BCV	Selon conditions liées au type de compte
Par remise du montant en espèces	CHF 8 par opération pour les non-clients
Opération métaux	
Achat au comptant (max. CHF 5000)	CHF 8 par opération pour les non-clients + TVA ¹
Obligation étrangère en monnaie étrangère	
Paiement de coupons au guichet	4% du montant, min. CHF 50 + TVA
Remboursement d'obligations au guichet	1% de la valeur en capital + TVA

¹ Pour les métaux soumis à la TVA

Location de safes

Catégorie	Dimensions en cm (selon disponibilités)			Volume en cm ³	Tarif annuel + TVA
	Hauteur min./max.	Largeur min./max.	Profondeur min./max.		
1	4 / 10	20 / 30	37 / 52	Jusqu'à 10 000	CHF 110
2	6 / 27	20 / 33	37 / 52	Jusqu'à 25 000	CHF 150
3	16 / 35	25 / 33	39 / 52	Jusqu'à 40 000	CHF 240
4	18 / 62	26 / 67	29 / 52	Jusqu'à 80 000	CHF 360
5	29 / 95	25 / 106	29 / 60	Jusqu'à 200 000	CHF 600
6	60 / 90	55 / 78	43 / 50	Jusqu'à 250 000	CHF 1000
7	39 / 180	26 / 100	43 / 145	Jusqu'à 500 000	CHF 2000
8	95 / 200	56 / 120	45 / 95	Jusqu'à 1 200 000	CHF 2800
9	–	–	–	Au-delà de 1 200 000	Sur demande
Remplacement de serrure					
En cas de perte d'une clé				CHF 600 + TVA	
En cas de perte des deux clés (y compris les frais d'ouverture forcée)				CHF 900 + TVA	

Chèques

	Tarif	Valeur
Encaissement de chèque		
Chèque bancaire BCV	Sans frais	Jour de réception du chèque + 1 jour
Chèque de correspondance BCV	CHF 5 par chèque	Jour de réception du chèque + 1 jour
Chèque de voyage	Sans frais	Payable en Suisse: 2 jours Payable à l'étranger: 5 jours
Autre chèque	CHF 30 par chèque	Crédit après encaissement: valeur de réception des fonds Sauf bonne fin payable en Suisse: 2 jours Sauf bonne fin payable à l'étranger: 5 jours
	Tarif	Quantité
Emission de chèque		
Chèque de correspondance	CHF 100	50 chèques
	CHF 180	100 chèques
	CHF 320	200 chèques
	CHF 700	500 chèques
Chèque bancaire par débit d'un compte BCV	CHF 30 par chèque ¹	
Frais d'opération en sus	Selon conditions liées au type de compte pour les ordres de paiement papier	
Autres frais		
Copie de chèque	CHF 30 par chèque	
Blocage de chèque	CHF 35 par chèque	
Retour de chèque	CHF 50 par chèque	

Voir conditions d'encaissement page 22

¹ Frais d'envoi éventuel (courrier recommandé) en sus

Effets de change

	Tarif	Valeur
Encaissement d'effets de change		
Crédit escompté	0,20% min. CHF 50, max. CHF 1500	Escompte calculé pour 5 jours au moins
Crédit « après rentrée »	Payable en Suisse: 0,10%, min. CHF 30 Payable à l'étranger: 0,20%, min. CHF 30	Jour de réception des fonds
Autres frais		
Frais de prorogation d'effets	CHF 50 par effet	
Demande d'aval	CHF 50 par effet	
Frais de retour d'effet	CHF 50 par effet	

Voir conditions d'encaissement page 22

Autres frais

	Tarifs
Consignation pour société en formation	0,5‰ du montant consigné min. CHF 250, max. CHF 2500
Frais de rappel	CHF 20 par rappel ¹ + TVA
Relevés, avis, attestations	
Réédition de documents, avis, relevés	CHF 3,50 par page
Frais d'écriture	CHF 0,50 par ligne d'écriture sur le relevé
Copie d'un message SIC/Swift (paiement du jour)	CHF 20 par message
Confirmation d'exécution par téléphone ou fax	CHF 20 par confirmation
Attestation fiscale	CHF 10 par attestation (TVA comprise)
Attestation d'intégralité	CHF 200 + TVA
Confirmation de relations d'affaires (certificat d'audit)	CHF 200 + TVA
Création d'un avis de conformité	CHF 10 par avis
Copie de quittance de caisse	CHF 5 par quittance
Supplément pour envoi par fax	CHF 15 par fax jusqu'à 10 pages Au-delà, CHF 1 par page en sus

¹ Les frais de rappel, lorsqu'ils sont justifiés, s'appliquent aux tarifs et prestations mentionnés dans cette brochure; la TVA est facturée en sus, mais uniquement lorsque le service concerné par le rappel y est soumis.

Tarifs

Moyens d'authentification BCV-net

Security SMS Code	Sans frais
Calculette BCV e-code	CHF 45 (TVA comprise) par calculette complète (lecteur et carte à puce)

Bulletins de versement

Formulaire BCV-top	Offert
Bulletin de versement personnalisé (bulletin rouge)	Selon conditions liées au type de compte A défaut: CHF 0,10 la pièce + TVA
Page de facture avec BVR (bulletin orange)	Offerte (max. 5000 par année; pour le Package Basic PME max. 2000 par année)

Recherches

Recherche d'adresse à la suite d'un retour de courrier	CHF 25 par cas (CHF 50 pour une recherche approfondie) + frais effectifs des prestataires externes + TVA
Recherche d'adresse à l'étranger à la suite d'un retour de courrier	CHF 100 par cas + frais effectifs des prestataires externes + TVA
Recherche complexe de documents ou de paiements	CHF 100 par heure (min. CHF 50 par dossier, édition de documents en sus)
Demande de modification de paiement	CHF 20 par paiement ¹
Demande de retour de fonds	CHF 20 par paiement ¹
Demande d'information sur une entrée/sortie de fonds	CHF 5 par paiement
Demande de confirmation de crédit	CHF 50 par confirmation ¹

¹ Aucuns frais pour les paiements inférieurs à 100 francs (ou contre-valeur)

Tarifs

Conservation du courrier à disposition

Frais annuels de base	CHF 600 + TVA
Supplément pour réacheminement annuel, semestriel ou trimestriel	CHF 300 + TVA
Supplément pour réacheminement mensuel	CHF 600 + TVA
Supplément pour réacheminement hebdomadaire	CHF 1200 + TVA
Supplément pour réacheminement journalier	CHF 2400 + TVA

Conditions d'encaissement des chèques et effets de change pour clients

1. Ces conditions s'appliquent aux effets de commerce tels que chèques et effets de change (ci-après: les « effets »), payables en Suisse ou à l'étranger remis à la Banque par l'un de ses Clients.
2. Les frais imputés par la Banque au Client se calculent sur la base du tarif qu'elle édite (brochure Tarifs et conditions des prestations) et qu'elle met à disposition en agence. Elle peut le modifier en tout temps. **Un montant de 30 francs est actuellement facturé pour chaque chèque remis à l'encaissement.**
3. Les frais qui ne sont pas prévus dans le tarif (comme: frais de port, téléphones, etc.) ainsi que les frais de correspondants sont imputés par la Banque au Client pour autant qu'ils ne soient pas payés par le tiré. Si un encaissement entraîne une correspondance supplémentaire, le travail et les frais qu'il engendre sont calculés en sus.
4. Les taxes et les frais sont aussi calculés sur les effets réclamés, impayés et retournés faute d'acceptation. En cas de livraison sans valeur d'effets, les taxes prélevées sont les mêmes que si l'encaissement avait eu lieu.
5. Les taxes et montants libellés en francs suisses dans le tarif édité par la Banque s'appliquent également à leur contre-valeur en monnaie étrangère. En particulier, elle se réserve le droit de procéder à un crédit après encaissement, même si le Client a indiqué qu'il souhaitait un crédit immédiat sauf bonne fin (sous réserve du versement effectif du tiré ou « s.b.f. »).
6. La Banque n'est pas liée par l'indication éventuellement donnée par le Client sur les modalités d'encaissement.
7. Si la Banque crédite « sauf bonne fin » la contre-valeur d'effets, le crédit est effectué comme tel. En cas de refus de paiement de la banque du tiré, la Banque se réserve le droit, par la clause « sauf bonne fin », de débiter le compte du Client de la contre-valeur précitée, calculée sur la base du cours du jour, et des frais ainsi occasionnés.
8. La date valeur est déterminée en fonction du mode d'encaissement et peut varier entre le jour même et six semaines.
9. Les effets remis à la Banque les samedis, dimanches et jours fériés sont considérés comme présentés le jour ouvrable suivant. Pour le surplus, la date de réception par la Banque des effets est déterminante pour la fixation de la valeur.
10. **La responsabilité de la Banque est exclue:**
 - pour la présentation en temps utile et la levée en bonne date du protêt des effets « à trop courte échéance » ou des effets dont l'adresse du tiré est insuffisante;
 - pour les différences de cours sur les effets en monnaie étrangère;
 - pour la validité des conséquences d'effets prorogés.
11. Les effets « sans frais » ne sont notifiés que sur demande expresse du Client.
12. A première réquisition de la Banque, le Client a l'obligation de procurer un duplicata de tout effet égaré ou devenu inutilisable ou de requérir le blocage immédiat d'un effet et de pourvoir à l'émission d'un effet de remplacement.
13. Pour tous les chèques, lettres de change ou effets similaires sur les Etats-Unis et le Canada, le Client reconnaît formellement l'application du droit américain, respectivement canadien, régissant la responsabilité de l'authenticité des chèques et des lettres de change remis, ainsi que tous les endossements.
14. Le Client s'engage à indemniser intégralement la Banque au cas où celle-ci devait être poursuivie par son correspondant parce que les chèques et les lettres de change remis à l'encaissement présentent des endossements falsifiés ou autres irrégularités.
Les règles uniformes relatives aux encaissements, éditées par la Chambre de commerce internationale, et **les conditions générales de la Banque sont par ailleurs applicables.**

Les taux d'intérêt
et les tarifs sont
disponibles sur
notre site.



www.bcv.ch/tarifspme

Informations juridiques importantes

Exclusion de responsabilité. Les taux, prestations et conditions peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. Ce document a été élaboré dans un but exclusivement informatif et ne constitue ni un appel d'offres, ni une offre d'achat ou de vente, ni une recommandation personnalisée d'investissement. Les indications et opinions présentées dans ce document peuvent être modifiées en tout temps et sans préavis. **Restrictions de diffusion.** Certaines opérations et/ou la diffusion de ce document peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. Allemagne, UK, UE, US, US persons). La diffusion de ce document n'est autorisée que dans la limite de la loi applicable. **Téléphones.** Les conversations téléphoniques qui sont effectuées avec notre établissement peuvent être enregistrées. En utilisant ce moyen de communication, vous acceptez cette procédure. **Marques et droits d'auteur.** Le logo et la marque BCV sont protégés. Ce document est soumis au droit d'auteur et ne peut être reproduit que moyennant la mention de son auteur, du copyright et de l'intégralité des informations juridiques qu'il contient. Une utilisation de ce document à des fins publiques ou commerciales nécessite une autorisation préalable écrite de la BCV.



Banque Cantonale Vaudoise
Case postale 300
1001 Lausanne

www.bcv.ch